

<p>Eve PELLAT PAGÉ Urbaniste O.P.Q.U. Géographe Spécialisation en Patrimoine Membre de la S.F.U.</p> <p>Jean-Pierre LOURS Urbaniste O.P.Q.U. Architecte D.P.L.G. D.E.A. analyse & aménagement</p> <p>Anne CAZABAT Architecte du Patrimoine & D.P.L.G. D.E.A. Histoires socio-culturelles Enseignante à Chaillot</p> <p>■</p>	<p>DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE</p> <p>COMMUNE DE LUYNES</p>	<p>1703</p>
	<p>REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME</p> <p>ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION - Paysage et lisière urbaine</p>	<p>OAP</p>
	<p>Projet de révision du PLU arrêté en conseil métropolitain le 21.10.2019</p> <p>Approbation du PLU Vu pour être annexé à la délibération métropolitaine en date du 25 mars 2021</p> <p>Pour le Président Le Vice-Président délégué, Christian GATARD</p>	<p>Janvier 2021</p>

Atelier ATLANTE - Paysagiste
14 allée François 1er - 41000 BLOIS
Tél. 09 65 20 06 32
Courriel : atelier.atlante@gmail.com

GAMA Environnement
21 avenue de la Croix Guérin - 14000 CAEN
Tél. 09 50 34 61 26
Courriel : contact@gama-environnement.fr

■ **Bureau d'Etudes – Aménagement, Urbanisme, Architecture**
S.A.R.L. B.E.-A.U.A., capital 8100€, R.C.S. TOURS 439 030 958, N°ordre national S 04947 - régional S 1155, Siège social : 168 rue George Sand 37000 TOURS
Tél 02 47 05 23 00 / courriel be-uaa@wanadoo.fr / www.be-uaa.com

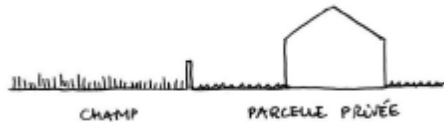
OAP PAYSAGE ET LISIERE URBAINE

1. Penser l'aménagement d'une lisière urbaine = tour de ville

1.1 Constat = aujourd'hui

Les franges urbaines ont évolué rapidement ces 40 dernières années avec le développement de l'urbanisme sous forme de lotissements. Cette évolution urbaine n'a pas été accompagnée d'une prise en compte de la perception depuis la campagne de la nouvelle lisière urbaine ainsi créée. Dans le même temps, l'agriculture traditionnelle a évolué vers une agriculture intensive qui a souvent fait table rase des éléments paysagers identitaires qui pouvaient la composer (haies, arbres isolés).

Aujourd'hui, le rapport de la ville/du bourg à son paysage s'est transformé, devenant bien souvent sans lien, sans identité, sans usage.



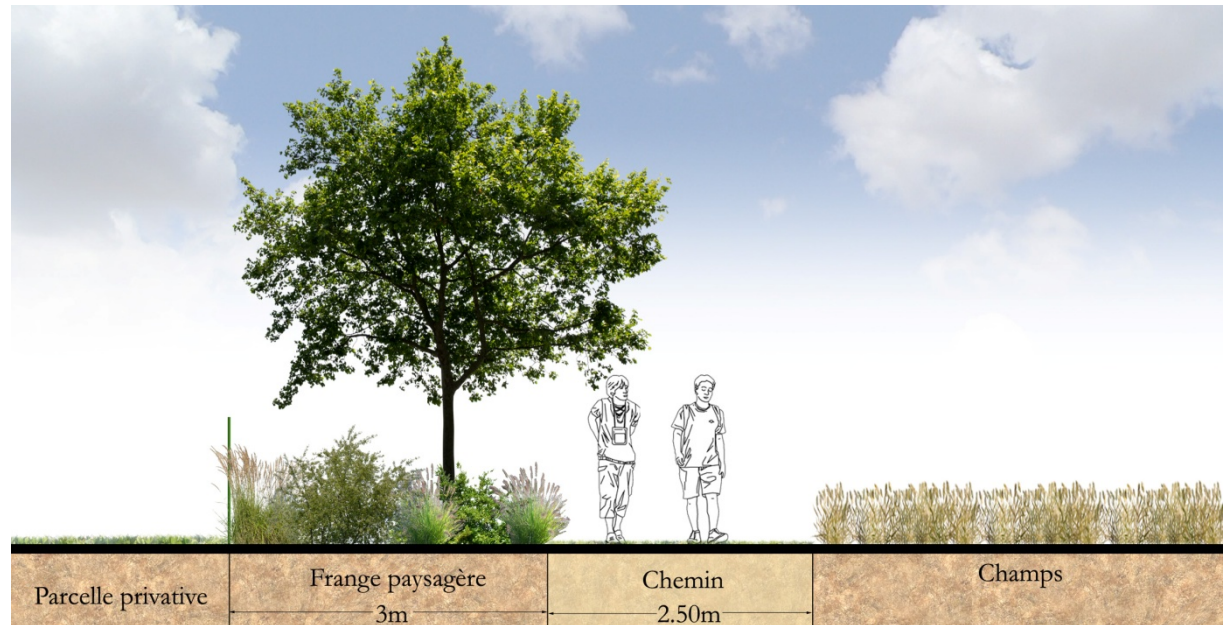
1.2 Objectifs = demain

- Requalifier les lisières urbaines qui ont un impact fort sur le paysage ;
- Développer/aménager l'épaisseur interstitielle entre ville et terres agricoles ;
- Retrouver des liens visuels et physiques entre espace bâti et non bâti ;
- Anticiper l'évolution de l'enveloppe urbaine (exemple voie de desserte Fondettes-Luynes ou voie Nord) ;
- Articuler l'agriculture et le développement résidentiel.



(source Plan de Paysage Val de Luynes)

Principe de frange paysagère plantée d'arbustes et ponctuellement de fruitiers, en bordure des limites privées, accompagnée d'une liaison douce permettant la circulation des piétons et des cycles non motorisés et pouvant éventuellement servir aux agriculteurs pour accéder à leurs parcelles.



1.3 Aménagements

Plantations en lisière sous forme de haies de différentes natures selon l'effet souhaité :

- Haie épaisse multi strates « écran »,
- Haie arbustive basse avec arbres laissant passer le regard,
- Haie arbustive haute filtrant les vues...

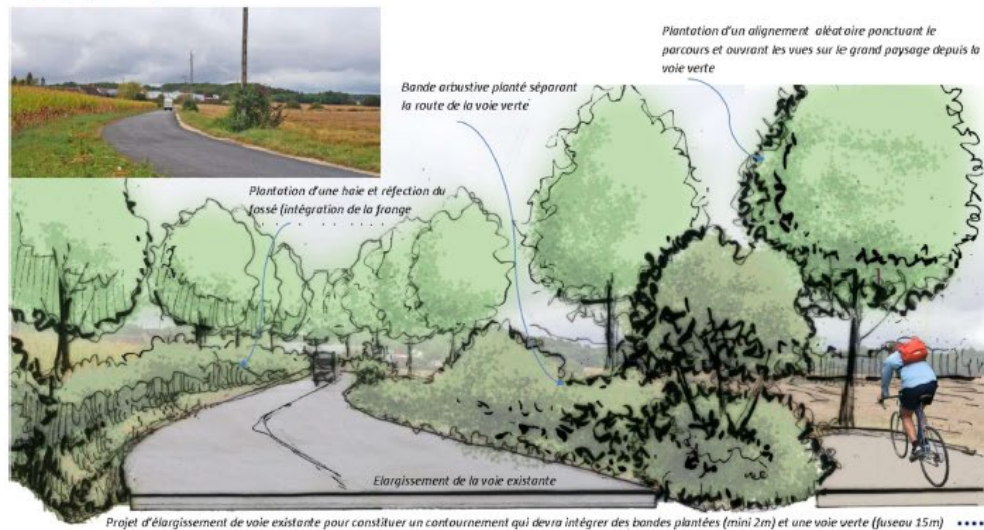
Selon le type de projet de lisière, la largeur minimale à réserver aux aménagements varie :

Dans le cadre d'une plantation de haie, dont tout ou partie aura une hauteur supérieure à 2m (haie haute ou haie basse avec arbres), il s'agira de prévoir une bande de 4m minimum permettant la plantation des sujets à 2m de la limite parcellaire (respect du code civil et entretien), la plantation sur deux lignes espacées de 60 cm, et la protection de la lisière vis-à-vis du champ sur au moins 1,40m.

Dans le cadre d'un chemin complété d'une haie, la largeur du chemin dépendra de son usage, à savoir 1,50m pour un usage piéton, 2 à 3m pour un usage piéton et vélos, jusqu'à 6m pour un usage agricole.

La largeur de la haie pourra reprendre les dimensions évoquées ci-dessus (4 m minimum).

Le retraitement d'une voirie est souvent l'occasion de repenser l'intégration des franges urbaines par un accompagnement végétal, la mise en scène du paysage par une meilleure intégration des cheminements et le travail des clôtures ou des accroches bâties (exemple de Luynes)



2. Accompagnement paysager des zones artisanales, tertiaires et industrielles (zone UX)

L'intégration paysagère des zones artisanales, tertiaires et industrielles devra s'appuyer sur les principes suivants :

- Une intégration harmonieuse qui n'est pas nécessairement synonyme de camouflage ou d'invisibilité. Le traitement des franges des zones d'activités doit être appréhendé comme un accompagnement qui valorise sans nécessairement masquer.
- Des transitions paysagères qui s'appuient sur la trame paysagère existante. Seront recherchées une préservation et une valorisation des éléments arborés et de la trame bocagère lorsqu'ils existent. A ce titre, les franges des zones d'activités devront être plantées de linéaires bocagers s'inspirant de ce que l'on observe sur le plateau (en accompagnement des bâtiments agricole notamment) : haie arbustive basse avec arbres laissant passer le regard.
- Une prédominance du végétal dans les aménagements internes aux zones d'activités pour :
 - Un rendu qualitatif qui valorise les entreprises,
 - Une intégration optimisée des installations techniques et autres espaces de stockages ou de stationnement en lien avec le type d'activité concerné,
 - Une gestion plus « naturelle » des eaux pluviales au sein d'espaces verts dédiés, ouverts et faciles d'entretien.
- Un traitement sobre et qualitatif des clôtures, voire des bâtiments, en lien avec l'environnement rural : utilisation du bois, couleurs grisées, pas de couleurs vives...
- Des enseignes et une signalétique adaptée au contexte naturel et agricole : matériaux, couleurs, dimensions...

3. Choisir une végétation adaptée au lieu

3.1 – Planter un arbre dans les règles de l'art et assurer sa pérennité

Le choix d'un arbre se fait en fonction de son environnement, du sol et du paysage actuel et futur. La fosse d'arbre doit être adaptée à l'essence de l'arbre et doit être conséquente afin d'assurer le bon développement racinaire et donc la pérennité de celui-ci. Il faudra prévoir un tuteurage adapté à la forme et l'espèce de l'arbre, ainsi qu'un arrosage et un paillage.

- Exemples d'arbres feuillus pour les espaces publics :

- Acer (Erables), Quercus (Chênes), Fraxinus (Frênes)

- Exemples d'arbres persistants pour les espaces publics

- Quercus ilex (Chêne vert), Magnolia grandiflora (Magnolia), Pinus sylvestris (Pin)

3.2 – Quelle haie, pour quel effet ?

Haie bocagère :

Il s'agit d'une structure arborée linéaire composée d'arbustes et de buissons, de taillis, de cépées, d'arbres têtards, d'arbres de haut jet, d'arbres morts, se développant sur un tapis de végétation herbacée. Les haies peuvent être composées d'essences d'arbres et d'arbustes variées. La largeur d'une haie peut varier de un à quelques mètres, sa hauteur peut atteindre plus de 15 mètres, en fonction de la conduite de la haie. Elle protège du vent, elle abrite une biodiversité, elle favorise l'infiltration des eaux, structure le paysage et permet parfois de produire du bois.

Haie champêtre variée :

C'est un ensemble d'arbres ou d'arbustes formant une structure linéaire composée de différentes espèces et variétés. Cela permet une plus grande biodiversité et d'avoir des haies aux floraisons, types de feuillage, et aux couleurs différentes. S'oppose à une haie monospécifique (1 seule espèce).

Haie libre :

C'est un ensemble d'arbres ou d'arbustes formant une structure linéaire composée de végétaux laissés en port libre (non taillés), ce qui donne un aspect plus naturel et limite l'entretien. S'oppose à la haie taillée.

Haie taillée

C'est un ensemble d'arbres ou d'arbustes formant une structure linéaire composée de végétaux qui sont taillés afin de donner un aspect net et géométrique. Elle occupe moins d'espace, mais demande plus d'entretien que la haie libre.

- Les haies taillées entre 1m et 2m de haut seront utilisées en limite séparative avec une parcelle voisine ou en limite d'espace public. Elles peuvent être doublées d'un grillage à maille souple de couleur sombre implanté à l'intérieur de la parcelle pour ne pas être visible depuis l'extérieur.
- Les haies libres peuvent convenir sur l'ensemble de la limite de propriété. Elles doivent être composées d'arbustes variés, au minimum 3 essences locales implantées aléatoirement au gabarit adapté à la localisation et surtout à l'emprise souhaitée (la hauteur maximale à taille adulte ne devra pas dépasser 2m). Elles peuvent être doublées d'un grillage souple de couleur sombre implanté à l'intérieur de la parcelle pour ne pas être visible depuis l'extérieur.
- Les haies bocagères sur talus, présentant les trois strates de végétation (herbacée, arbustive et arborée) devront impérativement être plantées en fond de parcelle en limite avec l'espace naturel ou agricole. Elles permettront d'intégrer dans le paysage les franges urbaines et seront composées exclusivement d'essences locales, au minimum 6 essences implantées aléatoirement. Elles peuvent être doublées d'un grillage à maille souple implanté à l'intérieur de parcelle pour ne pas être visible depuis l'extérieur et laisser passer la petite faune.

1 - Clôtures en limite avec l'espace naturel ou agricole, notamment pour les écarts et hameaux

Liste 1 :

- . Sorbier des oiseaux - *Sorbus aucuparia*
- . Troëne commun - *Ligustrum vulgare*
- . Eglantier ou rosier arbuste - *Rosa canina*
- . Charme - *Carpinus betulus*
- . Erable champêtre - *Acer campestre*
- . Noisetier - *Corylus avellana*
- . Cornouiller sanguin - *Cornus sanguinea*
- . Bourdaine - *Rhamnus frangula*
- . Amélanchier - *Amelanchier Lamarckii*
- . Viorne lantane - *Viburnum lantana*
- . Fusain d'europe - *Euonymus europaeus*
- . Cognassier - *Cydonia oblonga*
- . Rubus fruticosus - Mûrier

2 – Clôtures en limite de zone urbaine avec le site classé Val de Luynes ou une zone naturelle ou agricole, pour les secteurs pavillonnaires existants et dans le secteur UCpvp (lotissement du parc)

En plus de la liste 1 précédente, le choix peut également être fait dans la liste 2, ci-dessous

Liste 2 :

- . Mahonia - Mahonia charity
- . Laurier tin - Viburnum tinus
- . Laurier du portugal - Prunus lusitanica
- . Houx - Ilex castaneifolia
- . Viorne Obier - Viburnum opulus
- . Seringat - Phyladelphus coronarius
- . Néflier commun - Mespilus germanica

3 - Pour les jardins existants et futurs en pied de coteau, en limite du site classé Val de Luynes

En plus des listes 1 et 2 précédente, le choix peut également être fait dans la liste 3, ci-dessous

Il est proposé des essences horticoles persistantes afin que les haies puissent maintenir une certaine intimité en évitant la plantation de thuyas ou autres conifères. Ceci prend en compte l'évolution climatique de la région, et les contraintes d'arrosages.

Liste 3 :

- . Abelia grandiflora - Abelia
- . Forsythia - Forsythia spectabilis
- . Groseiller à fleurs - Ribes
- . Althea - Hibiscus syriacus
- . Weigélia - Weigelia Marjorie
- . Cotoneaster - Cotoneaster lacteus
- . Coronille - Coronilla glauca
- . Choisya ternate - Oranger du mexique
- . Photinia red robin - Photinia

Illustration des listes précédentes

Liste 1



Rhamnus frangula - Bourdaine



Acer campestre - érable champêtre



Carpinus betulus - Charme



Rosa canina - églantier



Rubus fruticosus - Mûrier



Corylus avellana - Noisetier



Amelanchier lamarckii - Amélanhier



Cydonia oblonga - Cognassier



Cornus winter flame - Cornouiller sanguin



Viburnum lantana - Viorne lantane



Sorbus aucuparia - sorbier des oiseleurs



Euonymus europaeus - fusain d'europe



Ligustrum vulgare - troène commun

Liste 2



Ilex castaneifolia - Houx



Morus alba - Mûrier



Viburnum tinus - Laurier tin



Mahonia grandiflora -
Mahonia



Philadelphus coronarius - Seringat



Mespilus germanicus - Néflier



Prunus lusitanica - Laurier du
portugal



Viburnum opulus - Viorne Obier

Liste 3



Cotoneaster lacteus - cotoneaster



Hibiscus syriacus - Althea



Coronilla glauca - Coronille



Abelia grandiflora - Abelia



Choisya ternata - Oranger du mexique



Weigelia marjorie - Weigelia



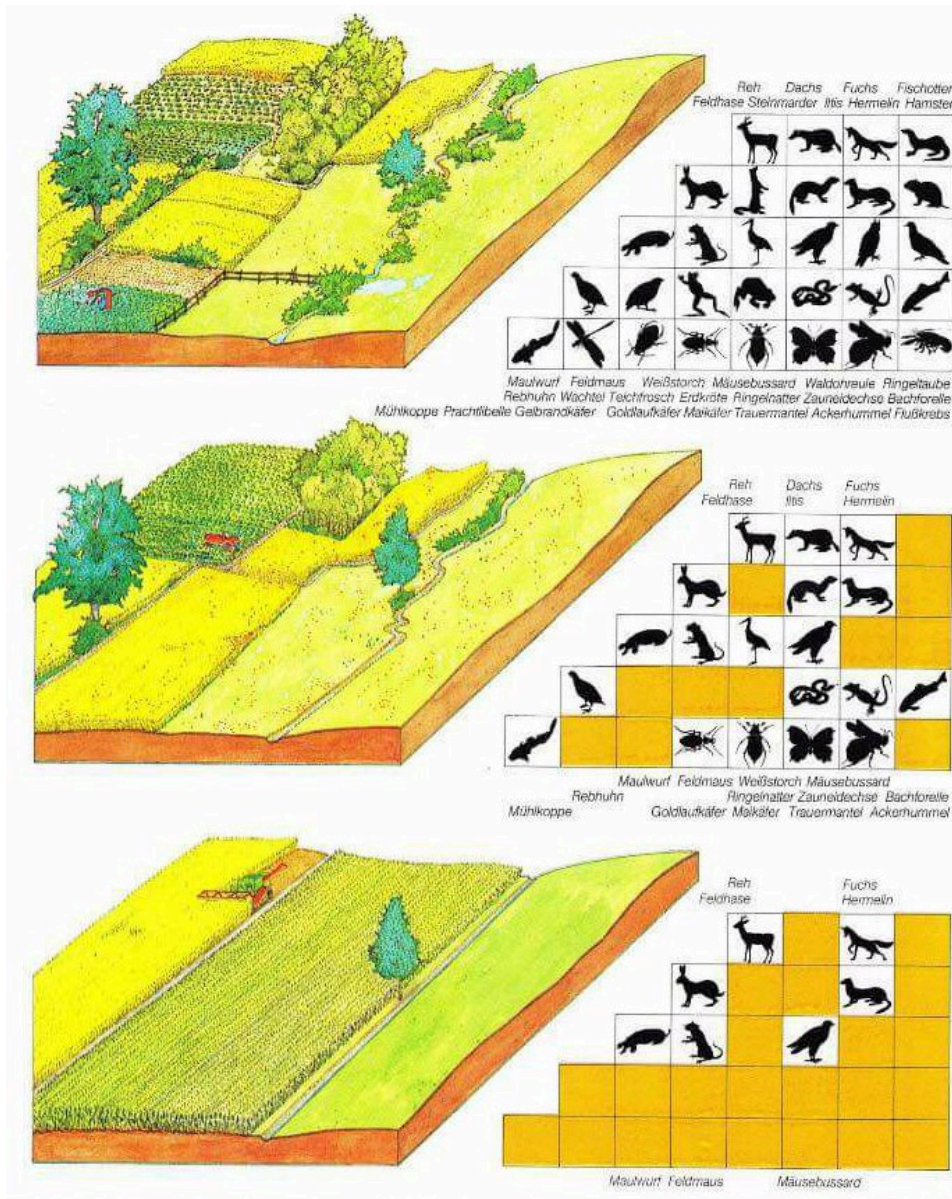
Photinia red robin - Photinia



Forsythia spectabilis - Forsythia



Ribes - Groseille



3.3 – L’entretien de la végétation

Les arbres ne nécessitent pratiquement aucun entretien si ce n'est la vérification du besoin en eau, et la surveillance d'attaque parasitaire ou autres, qui devront être traité si nécessaire par des produits biologique et écologique adaptés.

Les haies en milieu urbain devront être maintenu conformément aux règles en vigueur.

Les haies bocagères étaient entretenues avant, par les animaux. Afin de garder cet effet une taille annuelle ou biennale sera nécessaire.

Rappel de l'utilité à la fois paysagère et écologique des haies pour le maintien de la biodiversité animale et végétale.

3.4 – Les plantes exotiques envahissantes à éviter

- Les bambous avec système racinaire invasif, principalement en bord de rives.

- Liste des espèces invasives de la région Centre

Nom latin	Nom français	Origine	Statut région Centre
ESPECES INVASIVES AVEREES EN MILIEUX NATURELS (RANG 5)			
<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Robinier faux-acacia	Amérique	Naturalisé
ESPECES INVASIVES AVEREES DANS LES MILIEUX NATURELS A REPARTITION LOCALISEE (RANG 4)			
<i>Acer negundo</i> L.	Erable frêne	Amérique	Naturalisé
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	Ailante	Asie	Naturalisé
<i>Aster invasifs</i>	Aster invasifs	Amérique	Naturalisé
<i>Azolla filiculoides</i> Lam.	Azolla fausse-fougère	Amérique	Naturalisé
<i>Bidens frondosa</i> L.	Bident à fruits noirs	Amérique	Naturalisé
<i>Elodea canadensis</i> Michx.	Elodée du Canada	Amérique	Naturalisé
<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John	Elodée à feuilles étroites	Amérique	Naturalisé
<i>Galega officinalis</i> L.	Sainfoin d'Espagne	Europe	Naturalisé
<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier	Berce du Caucase	Asie	Naturalisé
<i>Impatiens capensis</i> Meerb.	Balsamine orangée	Amérique	Naturalisé
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle	Balsamine de l'Himalaya	Asie	Naturalisé
<i>Lemna minuta</i> Kunth	Lentille d'eau minuscule	Amérique	Naturalisé
<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell	Lindernie fausse-gratiolle	Amérique	Naturalisé
<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet	Jussie à grandes fleurs	Amérique	Naturalisé
<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven	Jussie faux-pourpier	Amérique	Naturalisé
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch	Vigne-vierge	Amérique	Naturalisé
<i>Paspalum distichum</i> L.	Paspale à deux épis	Asie	Naturalisé
<i>Prunus cerasus</i> L.	Griottier	Asie	Naturalisé
<i>Prunus serotina</i> Ehrh.	Cerisier tardif	Amérique	Naturalisé
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt.	Renouée du Japon	Asie	Naturalisé
<i>Reynoutria x bohemica</i> Chrtek & Chrtkova	Renouée de bohème	Amérique	Naturalisé
<i>Solidago canadensis</i> L.	Solidage du Canada	Amérique	Naturalisé
<i>Solidago gigantea</i> Aiton	Solidage glabre	Amérique	Naturalisé
ESPECES INVASIVES POTENTIELLES, INVASIVES EN MILIEUX FORTEMENT PERTURBES (RANG 3)			
<i>Amaranthus hybridus</i> L.	Amarante hybride	Amérique	Naturalisé
<i>Amaranthus retroflexus</i> L.	Amarante réfléchie	Amérique	Naturalisé
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.	[P] Ambrosie à feuilles d'Armoise	Amérique	Naturalisé
<i>Berteroa incana</i> (L.) DC.	Alysson blanc	Europe	Naturalisé
<i>Buddleja davidii</i> Franch.	[P] Arbre à papillon	Asie	Naturalisé
<i>Erigeron canadensis</i> L.	Vergerette du Canada	Amérique	Naturalisé
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz.	Vergerette de Sumatra	Asie	Naturalisé
<i>Cyperus esculentus</i> L.	Souchet comestible	Cosmopolite	Naturalisé
<i>Datura stramonium</i> L.	Stramoine	Amérique	Naturalisé
<i>Eragrostis pectinacea</i> (Michx.) Nees	Eragrostis en peigne	Amérique	Naturalisé
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf.	Vergerette annuelle	Amérique	Naturalisé
<i>Galinsoga quadriradiata</i> Ruiz & Pav.	Galinsoga cilié	Amérique	Naturalisé
<i>Berberis aquifolium</i> Pursh. [= <i>Mahonia aquifolium</i>]	Mahonia faux-houx	Amérique	Naturalisé
<i>Oenothera glazioviana</i> Micheli	Onagre à sépales rouges	Europe	Naturalisé
<i>Prunus laurocerasus</i> L.	[P] Laurier-cerise	Europe	Subspontané
<i>Phytolacca americana</i> L.	[P] Raisin d'Amérique	Amérique	Naturalisé
<i>Senecio inaequidens</i> DC.	[P] Sénéçon du Cap	Afrique	Naturalisé
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br.	[P] Sporobole fertile	Tropicale	Naturalisé
<i>Veronica filiformis</i> Sm.	Véronique filiforme	Asie	Naturalisé
<i>Xanthium strumarium</i> L. Gp	Lampourde à gros fruits	Amérique	Naturalisé
ESPECES INVASIVES EMERGENTES (RANG 2)			
<i>Cortaderia selloana</i> Ascherson	Herbe de la Pampa	Amérique	Subspontané
<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne.	Cotonéaster horizontale	Asie	Subspontané
<i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne	[P] Crassule de Helms	Océanie	Naturalisé
<i>Egeria densa</i> Planch.	[P] Egérie	Amérique	Naturalisé
<i>Eichhornia crassipes</i> (Mart.) Solms	Jacinthe d'eau	Amérique	Subspontané
<i>Helianthus invasifs</i> Gp	[P] Helianthes invasifs	Amérique	Subspontané
<i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L. f.	[P] Hydrocotyle fausse-renoncule	Amérique	Subspontané
<i>Impatiens parviflora</i> DC.	[P] Balsamine à petites fleurs	Asie	Naturalisé
<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss	[P] Grand lagarosiphon	Afrique	Naturalisé
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc.	[P] Myriophylle aquatique	Amérique	Naturalisé
<i>Pistia stratioides</i> L.	Laitue d'eau	Tropicale	Subspontané
<i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai	[P] Renouée de Sakhaline	Asie	Naturalisé
<i>Rhododendron ponticum</i> L.	[P] Rhododendron pontique	Asie	Subspontané
<i>Spiraea douglasii</i> Hook.	Spirée de Douglas	Amérique	Subspontané
ESPECES A RECHERCHER (LISTE D'ALERTE)			
<i>Amorpha fruticosa</i> L.	Faux-indigo	Amérique	/
<i>Cabomba caroliniana</i> A.Gray	Cabomba de Caroline	Amérique	/
<i>Cornus sericea</i> L.	Cornouiller soyeux	Amérique	/
<i>Lemna turionifera</i> Landolt.	[P] Lentille d'eau turionifère	Amérique	/
<i>Lysichiton americanus</i> Hulten & H.St. John	[P] Lysichite	Amérique	/
<i>Prunus laurocerasus</i> L.	[P] Laurier-cerise	Europe	/
<i>Myriophyllum heterophyllum</i> Michx	Myriophylle hétérophylle	Amérique	/
<i>Rubrivina polystachya</i> (C.F.W.Meissn.) M.Král	Renouée à épis nombreux	Asie	/
<i>Rudbeckia laciniata</i> L.	Rudbéckie laciniée	Amérique	/
<i>Spiraea alba</i> Du Roi	Spirée blanche	Amérique	/